



MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES - AVIS D'ATTRIBUTION

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

Communauté de Communes Ambert Livradois Forez
15 avenue du 11 Novembre
BP 71
63600 AMBERT

B - Objet de la consultation.

Confection et conditionnement de repas pour le service portage de repas à domicile en liaison froide sur le territoire d'Ambert Livradois Forez (2022-SOC-201)

C - Déroulement de la consultation

- Publicité : Plateforme AWS + Site internet + BOAMP + JOUE
- Date et heure limites de réception des plis : 17/10/2022 à 13h30 (43 jours de publicité)
- Date de la réunion d'ouverture des plis : 17/10 /2022 à 14h00
- Date de la réunion d'analyse et attribution des plis : 25/11/20222 à 14h00
- Délai de validité des offres : 120 jours
- Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres : NON OU OUI

D - Composition de la commission d'achat publics adaptée

D1- Membres à voix délibérative :

Nom et prénom	Qualité	Titulaire ou Suppléant
FORESTIER Daniel	Président	Titulaire
MÉNAGER Marc	Vice-Président	Titulaire
DAUPHIN François	Vice-Président	Titulaire
GORBINET Guy	Vice-Président	Titulaire
SAVINEL Jean	Vice-Président	Titulaire
LIENNART Didier	Vice-Président	Titulaire

AR Prefecture

068-200070761-20221125-2022_SOC_102-AR
 Reçu le 28/11/2022

ALLEGRE-CARTIER Stéphanie

Vice-Présidente

Suppléant

RODIER Simon

Vice-Président

Suppléant

PRUNIER Valérie

Vice-Présidente

Suppléant

PINTON Philippe

Vice-Président

Suppléant

FAVERSIENNE Michel

Vice-Président

Suppléant

D2- Membres à voix consultative :

Nom et prénom	Qualité

E – Fonctionnement de la commission d'achat publics adaptée

■ Le quorum est atteint : NON OUI

La commission

peut

ne peut pas

valablement délibérer.

■ Secrétariat de la commission d'achat publics adaptée : KAFIL Chamseddine

F – Elimination des offres

■ Lot n°1 Secteur Ambert

Nombre de plis reçus : 1

- Dans les délais : 1
- Hors délais non examinés : 0

Décision de la commission d'appel d'offre relative à l'élimination des offres :

élimine les offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres

AR Prefecture

063-200070761-20221125-2022_SOC_102-AR
Reçu le 28/11/2022

demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ **Lot n °2 : Secteur Arlanc / Marsarc-en Livradois**

Nombre de plis reçus : 1

- Dans les délais : 1
- Hors délais non examinés : 0

Décision de la commission d'appel d'offre relative à l'élimination des offres :

- élimine les offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres
- demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ **Lot n °3 : Secteur Haut-Livradois**

Nombre de plis reçus : 1

- Dans les délais : 1
- Hors délais non examinés : 0

Décision de la commission d'appel d'offre relative à l'élimination des offres :

- élimine les offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres
- demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ **Lot n °4 : Olliergues / Vertollaye**

Nombre de plis reçus : 1

- Dans les délais : 1
- Hors délais non examinés : 0

Décision de la commission d'appel d'offre relative à l'élimination des offres :

- élimine les offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres
- demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ **Lot n °5 : Cunlhat**

Nombre de plis reçus : 1

AR Prefecture

• Dans les délais : 1
063-200070761-20221125-2022_SOC_102-AR
Reçu le 28/11/2022
Hors délais non examinés : 0

Décision de la commission d'appel d'offre relative à l'élimination des offres :

- élimine les offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres
- demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

G - Classement des offres

■ Lot n°1 Secteur Ambert

Décision de la commission relative au classement des offres :

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission:

- retient le classement des offres proposé ;
- demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : 6
- Contre : 0
- Abstentions : 0

■ Lot n°2 : Secteur Arlanc / Marsarc-en Livradois

Décision de la commission relative au classement des offres :

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission:

- retient le classement des offres proposé ;
- demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : 6

AR Prefecture

063-200070761-20221125-2022_SOC_102-AR
Reçu le 28/11/2022

- Contre : 0
- Abstentions : 0

■ Lot n °3 : Secteur Haut-Livradois

Décision de la commission relative au classement des offres :

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission:

- retient le classement des offres proposé ;
- demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : 6
- Contre : 0
- Abstentions : 0

■ Lot n °4 : Olliergues / Vertollaye

Décision de la commission relative au classement des offres :

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission:

- retient le classement des offres proposé ;
- demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : 6
- Contre : 0
- Abstentions : 0

■ Lot n °5 : Cunhat

Décision de la commission relative au classement des offres :

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission:

AR Prefecture

retient le classement des offres proposé ;
063-200070761-20221125-2022_SOC_102-AR
Recu le 28/11/2022

demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : 6
- Contre : 0
- Abstentions : 0

H - Avis d'attribution

■ Lot n°1 Secteur Ambert

Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission donne un avis favorable:

- pour attribuer le marché public ou l'accord-cadre à l'attributaire proposé ;
- pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
- pour les motifs mentionnés ci-dessous :

de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : 6
- Contre : 0
- Abstentions : 0

■ Lot n°2 : Secteur Arlanc / Marsarc-en Livradois

Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission donne un avis favorable:

- pour attribuer le marché public ou l'accord-cadre à l'attributaire proposé ;

AR Prefecture

063-200070761-20221125-2022_SOC_102-AR
Reçu le 28/11/2022

- pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
- pour les motifs mentionnés ci-dessous :

de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : 6
- Contre : 0
- Abstentions : 0

■ Lot n°3 : Secteur Haut-Livradois

Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission donne un avis favorable:

- pour attribuer le marché public ou l'accord-cadre à l'attributaire proposé ;
- pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
- pour les motifs mentionnés ci-dessous :

de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : 6
- Contre : 0
- Abstentions : 0

■ Lot n°4 : Olliergues / Vertollaye

Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission donne un avis favorable:

- pour attribuer le marché public ou l'accord-cadre à l'attributaire proposé ;
- pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;

AR Prefecture

pour les motifs mentionnés ci-dessous :
063-200070761-20221125-2022_SOC_102-AR
Reçu le 28/11/2022

de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : 6
- Contre : 0
- Abstentions : 0

■ Lot n°5 : Cunlhat

Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission donne un avis favorable:

- pour attribuer le marché public ou l'accord-cadre à l'attributaire proposé ;
- pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
- pour les motifs mentionnés ci-dessous :

de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : 6
- Contre : 0
- Abstentions : 0

AR Prefecture063-200070761-20221125-2022_SOC_102-AR
Reçu le 28/11/2022**I – Signature des membres de la commission des achats publics adaptés**

Nom et prénom	Signature
Daniel FORESTIER	
Marc MÉNAGER	
François DAUPHIN	
Guy GORBINET	
Jean SAVINEL	
Didier LIENNART	
Stéphanie ALLÈGRE-CARTIER (Suppléante)	
Simon RODIER (Suppléant)	
Valérie PRUNIER (Suppléant)	
Philippe PINTON (Suppléante)	
Michel FAVERSIENNE (Suppléant)	



AR Prefecture

063-200070761-20221125-2022_SOC_102-AR
Reçu le 28/11/2022

